



Règlement Volley Tournoi Alumnis

Décembre 2023

Comité Cartel 2024



Sommaire

Équipes et délégations	3
Modalités pratiques	3
a) Lieu et horaire	3
b) Equipement	3
Déroulement du tournoi	3
a) Phases de poule	3
b) Matchs de barrage	4
c) Phases de classement	4
Règlement	4
Arbitrage	5
Porter réclamation	5
Responsables du tournoi	5



Équipes et délégations

Chaque **équipe se compose de 5 à 9 joueurs, dont un/une capitaine.** Les matchs de volley se joueront à **5 contre 5**.

Tous les joueurs doivent respecter les conditions de l'article 3 du règlement général pour participer. Ils doivent être en mesure de fournir leur **diplôme** ou une attestation de scolarité à tout instant.

Les organisateurs se réservent le droit de contrôler ces pièces justificatives et d'exclure toute équipe dont un joueur ne pourrait pas justifier de son ancienne appartenance à une des écoles invitées.

Une fois les joueurs enregistrés auprès de l'organisation, les équipes ne seront plus modifiables sauf cas de force majeure (blessure de dernière minute).

Modalités pratiques

a) Lieu et horaire

Le tournoi se déroulera le **samedi 27 avril**. Le début des matchs se fait à **10h**, les équipes sont donc **convoquées à 9h** et pourront **s'échauffer à partir de 9h30**.

Les matchs auront lieu dans le gymnase de Polytech Nantes, Rue Christian Pauc .

b) Equipement

Les organisateurs se réservent le droit d'interdire aux joueurs de jouer si leur tenue n'est pas adéquate au bon déroulement du tournoi.

Les **chaussures d'intérieur sont exigées** dans l'enceinte des infrastructures sportives et en particulier sur les terrains.

Les ballons seront fournis.

Déroulement du tournoi

a) Phases de poule

Les équipes doivent fournir des arbitres selon le planning fourni par les organisateurs. Si elles ne le font pas, elles se verront sanctionnées par les organisateurs.

Les matchs se font en 2 sets gagnants en 13 points avec 2 points d'écart dans chaque set.

La durée maximale d'un match est fixée à 55 minutes. Dans ce cas, le match s'arrête après le premier point dépassant cette durée et l'équipe gagnante est celle qui a le plus de points en sommant les points de tous les sets. En cas d'égalité à la limite du temps, il y aura « point en or » avec service à l'équipe qui gagne le tirage au sort.

Les matchs s'enchaînent toutes les cinq minutes.

Les équipes en attente pourront commencer à s'échauffer sur les côtés en veillant à ne pas gêner le déroulement du match en cours.

Dans chaque match de poule, l'attribution des points se fait comme suit:

Vainqueur: 3 points.



- Match nul: 1 point.
- Perdant: 0 point.
- Forfait : 0 point et un score fictif de 2-0 en faveur de l'équipe présentée

À l'issue des matchs de poules, si des équipes ont le même nombre de points, le classement se fait de la manière suivante :

- Différence : points marqués points encaissés (goal average)
- Nombre de points inscrits
- Nombre d'expulsions
- « Point en or » (service donné au gagnant du tirage au sort)

b) Matchs de barrage

En fonction du nombre d'équipes présentes par poule, des matchs de barrages seront organisés. Leur format est le même que les matchs de poules.

c) Phases de classement

Les phases finales du volley se tiennent le samedi 27 avril dans l'après-midi.

Les matchs se feront en 2 sets gagnants en 25 points, en cas de 3ème set, celui-ci se fera en 15 points, avec toujours 2 points d'écart, et rotation lorsque la première équipe marque 8 points.

La durée maximale d'un match est fixée à 1h.

Dans ce cas, le match s'arrête après le premier point dépassant cette durée et l'équipe gagnante est celle qui a le plus de points en sommant les points de tous les sets. En cas d'égalité, il y aura « point en or » avec service à l'équipe qui gagne le tirage au sort.

Les matchs s'enchaînent toutes les cinq minutes.

Les équipes en attente pourront commencer à s'échauffer sur les côtés en veillant à ne pas gêner le déroulement du match en cours.

Règlement

Sauf règles et contraintes spécifiques à la présente compétition, le règlement appliqué est celui de la FFVolley: (http://extranet.ffvb.org/196-37-1-Statuts-et-Reglements).

Tout geste dangereux, volontaire ou non, pouvant atteindre à l'intégrité physique d'un adversaire est punissable d'une expulsion du match par l'arbitre.

Si ces derniers jugent que le joueur avait une ferme intention de blesser, ou qu'il a commis un geste involontaire mais inexcusable, ils peuvent soumettre une procédure d'expulsion définitive du tournoi à la commission de discipline. Si la commission de discipline entérine cette décision, le joueur est exclu définitivement du tournoi. Lors de la période probatoire, le joueur ne peut rejouer.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif à l'encontre d'un adversaire, de l'arbitre, d'un membre du public ou d'un membre de l'organisation est punissable de l'expulsion du match en cours (ou du tournoi selon la gravité).

Un joueur exclu ne peut jouer le match suivant.



Toutes les équipes doivent être présentes sur leur lieu de tournoi dès le début de leur demi-journée attribuée au tournoi.

Si 5 minutes après le début du match l'équipe n'est pas présente, elle est déclarée forfait avec un score fictif de 2-0 (avec 10-0 à chaque set en cas de besoin pour le goal average).

Avec l'accord de la majorité des capitaines d'équipes encore en lice, le comité organisateur peut modifier le règlement d'un sport en fonction des différentes contraintes rencontrées lors de l'événement.

Arbitrage

Les premières missions des arbitres sont : la protection du joueur, la fluidité du jeu et le respect des règles, du jeu et des joueurs.

Les phases de poules seront arbitrées par les équipes selon un planning défini par les organisateurs. Il convient donc pour les équipes de réfléchir avant leur arrivée à Alès aux joueurs qu'ils présenteront pour cet arbitrage.

Les phases de classement sont dirigées par des arbitres officiels dans la mesure du possible.

Porter réclamation

En cas de litige, le capitaine de l'équipe est le seul à être autorisé à porter réclamation auprès du responsable du terrain. Le sujet du litige sera étudié en présence de la commission de discipline.

Responsables du tournoi

Le responsable du tournoi pourra appliquer le règlement sans accord préalable du comité organisateur.

En cas de question, contactez Chloé Deville:

chloe.deville@imt-atlantique.net

06 22 54 16 36



Comité Cartel 2024 20 rue Alfred Kastler 44300 Nantes contact@cartel2024.com

